

CATALOGUE DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES 2019

PORTEURS DE PROJETS DANS LE CHAMP DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

SALARIES DES ASSOCIATIONS ET STRUCTURES DE L'ESS

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS, CONSULTANTS ET STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

AGENTS DES COLLECTIVITES



Le droit comme levier de mobilisation citoyenne

Qui sommes-nous?

L'association B.A.BALEX, créée en août 2002, agit pour la promotion de la citoyenneté par la diffusion du Droit : qu'il s'agisse de comprendre l'environnement réglementaire ou d'œuvrer à le faire évoluer, l'appropriation du Droit est vectrice de citoyenneté.

B.A BALEX agit auprès des acteurs associatifs, des porteurs de projets ou structures de l'Economie Sociale et Solidaire, pour accompagner les dirigeants, salariés et bénévoles et soutenir la vitalité de ces secteurs.

Nos actions

TRANSMETTRE : Notre cœur de métier est la transmission des connaissances, méthodes et outils permettant aux collectifs d'acquérir des compétences sur les sujets juridiques intéressant leur projet.

ETRE EN LIEN : Membre actif des réseaux ESS de la région PACA et des relais d'appui à la vie associative, B.A.BALEX a une bonne connaissance de l'environnement institutionnel du secteur. Elle est également en lien avec des professionnels du droit vers lesquels elle réoriente lorsque la situation l'exige.

OUTILLER : Familière des projets participatifs et des montages destinés à encadrer ces formes de gouvernance, elle est à même d'apporter des outils adaptés aux besoins des associations et des structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

Sur le terrain, le projet de B.A.BALEX se déploie en plusieurs actions qui s'articulent autour de notre mission pédagogique fondamentale et répondent à des logiques métiers complémentaires.

FORMER : B.A.BALEX propose des ateliers de formation ouverts à tous sur des thématiques juridiques en lien avec le droit des associations et l'environnement juridique des structures de l'ESS, ainsi que des parcours transdisciplinaires.

ACCOMPAGNER, INFORMER ET ORIENTER : L'association s'adresse aux collectifs, quel que soit leur stade de développement de leur projet [émergence - création - consolidation - ...].

CAPITALISER ET DIFFUSER : La transmission des savoirs et pratiques passe par la capitalisation et la formalisation d'outils. Notre expérience et celle de notre public sont une richesse qu'il convient d'exploiter et de diffuser largement, grâce notamment à l'outil internet.

DEVELOPPER : Pour traiter de projets innovants qui contribuent à promouvoir toutes les formes de citoyenneté mais qui ne relèvent pas des autres pôles, nous disposons d'un pôle prospectif, articulé autour de la recherche et de l'expérimentation.

VALORISER L'UTILITÉ SOCIALE DE SON ASSOCIATION

9
octobre
2019

Valoriser son utilité sociale, ses bonnes pratiques, démontrer son potentiel de développement nécessite le recours aux méthodes d'évaluation.

Dans un contexte de tarissement des fonds publics à destination des organisations d'intérêt général et de développement d'outils financiers en faveur d'un investissement socialement «rentable», l'État et les financeurs publics et privés sont de plus en plus en demande d'indicateurs et l'évaluation des initiatives à finalité sociale devient un outil nécessaire au développement des activités de l'ESS.

Outils de pilotage stratégique, de communication et de valorisation, la mesure de l'utilité sociale sert à la fois les besoins de gestion interne, le développement de partenariats publics et privés, l'accès à de nouveaux financements ou la communication.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Comprendre et identifier les enjeux et principaux mécanismes de l'évaluation de l'utilité sociale pour les associations
- Définir le champ d'observation et l'objet de l'évaluation
- Maîtriser les méthodes, notions et outils de base en matière d'évaluation de l'utilité sociale d'une association.
- Construire une démarche d'évaluation

PROGRAMME

I - Quels sont les enjeux de l'évaluation de l'utilité sociale? Pour la société ? Pour les associations ?

- S'interroger sur l'évaluation de l'utilité sociale contribue à la construction d'un modèle de développement solidaire.
- Valoriser la plus-value de l'économie sociale et solidaire
- Participer à une définition partagée de l'utilité sociale
- Permettre une appropriation de la démarche évaluative par la société civile

II - Définir l'objet de l'évaluation (utilité sociale), le champ d'observation...

1. Valorisation, recentrage, clarification du projet associatif: Quelles sont ses finalités ? Quels sont ses objectifs ? Quelles sont ses valeurs ?
2. Amélioration et dynamisation du fonctionnement interne
3. Renforcement des partenariats...

III - DÉFINIR LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION : Evaluation interne et / ou auto-évaluation accompagnée

- Clarification des enjeux et objectifs
- Co-construction de l'utilité sociale et de son référentiel d'évaluation avec les parties-prenantes
- Construction d'une démarche d'évaluation (démarche, outils, pilotage)
- Collecte de l'information
- Analyse des données
- Construction d'un point de vue partagé

INFOS PRATIQUES

Durée	1 jour (7h)
Pré-requis	Disposer de connaissances sur la méthodologie de projet et de la gestion d'activité. Être responsable de la conduite opérationnelle d'une structure de l'ESS
Tarifs	Avec prise en charge OPCO : 350€ Sans prise en charge : 150€
Effectif	8 personnes ou 5 structures participantes au minimum, 13 stagiaires maximum

16 / 17
octobre
2019

MODULE 2

MODELISATION ECONOMIQUE ET GESTION FINANCIERE

Connaître les notions fondamentales et outils de base de la gestion, savoir modéliser séparément chaque activité de manière analytique et valoriser les contributions volontaires sont les étapes indispensables pour diagnostiquer la situation économique de l'association et connaître le régime fiscal applicable.

Cette formation décrypte les enjeux de la gestion financière et permet, par la fourniture d'un outil de simulation complet, de visualiser précisément l'économie de l'association et de favoriser la prise de décision relative aux divers aménagements possibles de ses activités.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Maîtriser les méthodes, notions et outils de base en gestion budgétaire et financière (prix de revient, charges fixes/variables, marges, seuils de rentabilité...)
- Diagnostiquer la situation économique de sa propre structure et procéder à son analyse fiscale
- Identifier séparément et modéliser les différentes activités de son association pour mettre en œuvre une comptabilité analytique
- Construire et évaluer des schémas et hypothèses de développement économique

INFOS PRATIQUES

Durée	2 jours
Pré-requis	fiscalité des associations – Connaissances de base des tableurs Windows Excel ou Open Office Calc - Apporter un ordinateur portable doté d'un tableur Windows Excel ou Open Office Calc
Tarifs	Avec prise en charge OPCO : 700€ Sans prise en charge : 300€
Effectif	10 participants ou 4 structures au maximum, éventuellement plus si les activités sont similaires

PROGRAMME

Principales notions clés en matière de gestion

- Compte de résultat
- Bilan
- Prix de cession
- Prix de revient et Marges
- Charges variables / fixes
- Seuil de rentabilité
- Découpage analytique par activités
- Contributions volontaires
- Subventions et financements participatifs

Méthodologie d'analyse et Diagnostic de Gestion

- "Modélisation" des activités de l'association : Cartographie de l'offre et des activités, Prix de vente, subventions, prix de revient des différents produits/ services, Contribution de chaque activité au résultat
- Frais de fonctionnement
- Contributions volontaires
- Autres sources de financements

Analyse et diagnostic : aide à la mise en place d'une comptabilité analytique pertinente

- Composantes et qualification de chaque activité selon les critères d'analyse fiscale : concurrence, produit, public, prix, publicité, contributions volontaires
- Poids et proportions de chaque activité, valorisation des contributions volontaires, Application des franchises fiscales
- Participation de chaque activité au résultat global
- Composantes du modèle et viabilité économique
- Adéquation au projet associatif

"Modélisation" du développement

- Tests des hypothèses de développement
- Simulations selon différents leviers d'amélioration et étude des impacts : hausse des prix de cession, baisse des coûts d'achats, progression des ventes par produit ou service, réorientation de la mobilisation des contributions volontaires vers certaines activités, recherche de subvention pour certaines actions
- Aménagements et réorganisations possibles des activités selon les données fiscales observées et développements envisagés

25 / 26
novembre
2019

MODULE 3

GOVERNANCE ET INTERACTIONS AU SEIN DES COLLECTIFS

Baisse des financements publics, transformation des formes d'engagement bénévole, vieillissement des instances dirigeantes, re-configuration du paysage institutionnel...

Autant de paramètres qui viennent heurter de plein fouet le modèle associatif tel qu'il se définissait jusque dans la première décennie des années 2000.

Aujourd'hui, la nécessité d'adaptation aux mutations interroge la manière de s'organiser collectivement pour supporter ces changements. Elle ré-interroge la pertinence du cap fixé par le collectif (le projet) et les moyens stratégiques pour l'atteindre en s'appuyant sur tous les membres de l'équipage (la gouvernance).

Comment appréhender la gouvernance en regard du projet collectif ? Quels sont les leviers du bénévolat ? Comment définir les instances, les fonctions et les rôles essentiels au bon fonctionnement du collectif ? Comment articuler ses instances ? Comment décider en bonne intelligence ?

C'est à l'ensemble de ces questions que propose de répondre cette formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Déterminer la forme de gouvernance la plus adaptée à au projet collectif
- Définir les rôles nécessaires au bon fonctionnement du collectif et mobiliser les leviers qui permettront de mobiliser les ressources
- Mesurer l'étendue des responsabilités en fonction de la définition des fonctions et des rôles
- Décliner des processus de prise de décision fiables

PROGRAMME

Identifier l'enjeu de la gouvernance dans la conduite du projet associatif (6 heures)

- Gouvernance, de quoi parle-t-on ? savoir énoncer une définition de la gouvernance (éléments historiques et socio-économiques)
- A quels enjeux vient répondre une redéfinition de la gouvernance ?

Cette première journée se base essentiellement sur un auto-diagnostic des organisations participantes (à travers leurs salariés)

- Quelle cohérence de la gouvernance actuelle avec le projet associatif ?
- Cartographie des parties prenantes
- Quels sont les lieux de prise de décision ?
- Quelles sont les tensions, les conflits repérés ?
- Quels sont les risques en terme de responsabilité civile et pénale ?
- Les statuts et le règlement intérieur sont-ils bien adaptés ?

Identifier les leviers de coopération au service du projet

- Quelles sont les instances nécessaires au bon fonctionnement de l'association ?
- Comment définit-on les rôles, les fonctions et les périmètres d'autorité ?
- Comment favoriser l'articulation des éléments moteurs au sein du collectif ?
- Comment décider ensemble ?
- Comment penser la dynamique interne en lien avec l'environnement externe ?

INFOS PRATIQUES

Durée 2 jours (14h)

Pré-requis Avoir une vision claire du projet associatif. Être en mesure d'émettre, en interne, des propositions de modification des documents socles (statuts, Règlement intérieur).

Tarifs Avec prise en charge OPCO : 700€
Sans prise en charge : 300€

Effectif 8 personnes ou 5 structures participantes au minimum, 13 stagiaires maximum

Ils nous font confiance



Direction Régionale et Départementale de
la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale



Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations



Couveuse d'activités ESS



Service Vie Associative de Martigues

Ils ont suivi nos formations : ce qu'ils en disent

*« Le dossier est très bien fait et la formation fait un tour bien large de la question.
Le dossier permettra de revenir sur les nombreuses connaissances acquises. »*
(Une porteuse de projet)

« Très intéressant, instructif, réponses apportées précises »
(Administrateur d'une association)

« Excellente formation, très claire, très nourrie et précise »
(Administrateur d'association)

*« Le contenu est très complet et illustré d'exemples
concrets pour chaque point de la formation. »*
(Une directrice salariée)

*« Très bonne formation vivante, précise et documentée,
les travaux en groupe sont un point fort de cette formation »*
(Administrateur d'association)

*« L'apport de connaissances est important,
les cas pratiques permettent de mettre tout de suite en application les notions apprises. »*
(Une accompagnatrice de projets ESS)

« Je vous remercie vraiment pour cette formation, vous m'avez fait aimer le droit ! »
(Un artiste en collectif associatif)



MODALITÉS PRATIQUES

Organisation Pédagogique

La formation alterne entre théorie et pratique, sous forme d'exercices, en collectif ou en groupe, privilégiant les échanges et la participation de chacun des bénéficiaires.

Un support, comportant le contenu, les exercices, les références aux textes juridiques et les sources d'informations, est remis dès le début de la formation favorisant l'appropriation des notions et la mise en application des connaissances et de la méthodologie d'analyse juridique au sein de la structure.

Outre les apports théoriques, ces formations sont basées sur des méthodes de pédagogie active (étude de cas pratiques, simulations, échanges de pratiques, débats, groupe d'entretien mutuel, auxquels s'ajoute la fourniture de l'outil de simulation de gestion complet pour le module 3)

Modalités de suivi de l'exécution de l'action : Feuille d'émargement et attestation de formation.

Modalité d'évaluation des acquis : L'évaluation des acquis se fait tout au long et en fin de formation.

A partir des attentes et questions des stagiaires, notées et mises en évidence en début de formation :

- Un point intermédiaire avec le groupe (à l'oral)
- Un bilan final : échanges et évaluation « à chaud » de la formation.
- Questionnaire d'évaluation.

Une fiche d'évaluation à froid de la qualité pédagogique de la formation dispensée est adressée à chaque participant 3 mois après la fin de l'action de formation.

Inscriptions

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font par téléphone: 04 88 08 67 35 , ou par mail: sylvie@babalex.org

Nous vous adressons dans les meilleurs délais un accusé de réception, une convention de formation accompagnée des Conditions Générales de Vente, à parapher et signer. Dix jours ouvrés avant la formation nous vous faisons parvenir une convocation qui vous informe des dates, horaires et lieu de la formation.

Le stagiaire dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter. Il doit en informer l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. (art L 6353-5 du Code du Travail)

L'inscription aux formations organisées par B.A BALEX vaut adhésion pleine et entière du stagiaire aux CGV et acceptation des conditions de participation et de paiement. Le stagiaire s'engage alors à être présent aux dates, lieux et heures prévus.

Dans les 10 jours ouvrés qui suivent la formation, la facture de la formation ainsi que l'attestation de fin de formation vous seront adressées.

Modalités d'annulation

Nous procédons à votre inscription dès lors que nous avons en notre possession soit un bulletin d'inscription signé, soit une confirmation de commande via le site internet.

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le premier jour du stage, celle-ci fera l'objet d'une facturation correspondant aux frais d'annulation. Consulter les CGV. Tout stage commencé sera considéré comme entièrement effectué.